



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie  
du Développement durable  
et de la Mer,  
en charge des Technologies vertes  
et des Négociations sur le Climat

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche

Paris, le lundi 5 octobre 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Jean-Louis BORLOO et Valérie PECRESSE ont approuvé la nouvelle feuille de route du BRGM**

**Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et Valérie PECRESSE, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont signé avec Philippe VESSERON, Président du BRGM, le contrat quadriennal qui constituera la feuille de route du BRGM pour les années 2009-2012.**

Les résultats et évolutions dans la période du précédent contrat 2005-2008 ont été évalués à l'été 2008 par un "comité de visite" spécifique présidé par Jean-Jacques GAGNEPAIN. Les conclusions et inflexions ont été débattues par les organes de gouvernance de l'établissement public et au plan interministériel. Le contrat final a été approuvé par le Conseil d'administration du BRGM.

Le rapport d'évaluation, comme les autres éléments d'appréciation disponibles, confirme que le BRGM a su renouveler profondément ses priorités compte tenu de la nouvelle donne environnementale, tout en confortant ses compétences essentielles et en consolidant ses ressources humaines et son attractivité, à la fois en allongeant les carrières et en attirant de nombreux jeunes diplômés vers ses différents métiers et obtenir des ressources contractuelles croissantes auprès des agences françaises et étrangères, des collectivités et des entreprises.

L'établissement public a également pris en charge, à la demande du gouvernement, les actions de maîtrise des risques impliquées par l'arrêt des entreprises minières comme Charbonnages de France.

Le nouveau contrat renforcera l'implication du BRGM sur **trois axes prioritaires** :

- **l'engagement pour le développement durable et dans la lutte contre le changement climatique, conformément aux orientations du Grenelle Environnement** : géothermie en métropole et outre-mer, capture et stockage du CO<sub>2</sub>, préservation des eaux souterraines, maîtrise des risques naturels, sols pollués ;
- la réponse à la nouvelle donne internationale des ressources minérales, avec notamment le **renforcement de la sécurité d'approvisionnement en matières premières stratégiques**, et la création annoncée de **l'Ecole Nationale d'Applications des Géosciences (ENAG) à Orléans** ;
- l'acquisition, le traitement et la mise à disposition des **données sur le sous-sol et l'environnement**.

Les 18 objectifs fixés par le contrat concernent également le développement d'une activité scientifique de haut niveau inscrite dans des partenariats diversifiés, de l'appui aux politiques publiques et de sa capacité d'expertise collective au service de toutes les parties prenantes.

Le contrat encourage l'accélération des investissements et prévoit une croissance maîtrisée des effectifs. La démarche qualité sera étendue (ISO 14001).

**Le BRGM entend ainsi contribuer fortement, pendant la période du contrat, à la modernisation du système national de recherche et d'innovation et à la mise en œuvre des engagements du Grenelle Environnement.**

Jean-Louis BORLOO et Valérie PECRESSE remercient Philippe VESSERON ainsi que toutes les équipes de l'établissement pour le travail de transformation et de modernisation accompli.

---

Contacts presse :

Cabinet de Jean-Louis BORLOO  
Cabinet de Valérie PECRESSE

01 40 81 72 36  
01 55 55 85 30

---